

# **Attention**

## **Stage obligatoire pour les futurs artisans.**

(obligatoire pour le ou les dirigeants, en cas de co-gérance)  
Loi du 23/12/82 - Décrets du 24/06/83 et du 02/07/93

### **Sont dispensés du SPI :**

- les personnes justifiant de 3 années de cotisations dans une caisse cadre
- les anciens artisans
- les anciens chefs d'entreprise (autre qu'artisan) installés au moins 3 ans
- les personnes qui ont suivi l'UV de gestion du BM
- les BAC+2 en gestion (diplôme niveau III)
- les nouveaux dirigeants de société existante (dans le Doubs)

### **Prise en charge financière du stage :**

- partielle par le fonds de formation régional des artisans, si immatriculation CMA dans les 6 mois.
- par l'organisme de formation salarié (avec accord employeur) dans le cadre d'un CIF (Congé Individuel de Formation) ou d'un DIF (Droit individuel à la Formation). Renseignements 3 mois avant le stage.

### **Questions pratiques :**

- L'inscription se fait par retour du bulletin à la CMA.
- Le bulletin doit nous parvenir, au plus tard, un mois avant le début du stage accompagné du règlement. Si le stage n'est pas complet, la CMA peut accepter des inscriptions pour le compléter.
- Toute inscription non accompagnée du règlement ne sera pas enregistrée.
- L'inscription est prise en compte en fonction des places disponibles.
- La CMA se réserve le droit d'annuler un stage à trop faible effectif.
- Une convocation personnelle vous sera adressée 8 jours avant le stage.
- Le chèque est encaissé le 1<sup>er</sup> jour du stage.
- Une attestation vous sera remise en fin de stage ainsi qu'une facture (conserver vos notes de frais pour la comptabilité de votre future entreprise).

### **Remarque :**

Avoir suivi le SPI ne dispense pas de remplir les conditions d'immatriculation à la CMA (qualification professionnelle,...)



N° SIRET : 18250003300010

N° déclaration d'existence : 4325P001325

# CALENDRIER 2010



Stage valable  
à vie, sur tout  
le territoire  
national !

	BESANCON	MONTBELIARD
JANVIER	11-12-13-14-15 25-26-27-28-29	18-19-20-21-22
FEVRIER	08-09-10-11-12 22-23-24-25-26	15-16-17-18-19
MARS	08-09-10-11-12 22-23-24-25-26	15-16-17-18-19
AVRIL	12-13-14-15-16 26-27-28-29-30	19-20-21-22-23
MAI	3-4-5-6-7 17-18-19-20-21	25-26-27-28-31
JUIN	31/05-1-2-3-4 14-15-16-17-18	21-22-23-24-25
JUILLET	5-6-7-8-9 26-27-28-29-30	19-20-21-22-23
AOUT	16-17-18-19-20	23-24-25-26-27
SEPTEMBRE	6-7-8-9-10 20-21-22-23-24	13-14-15-16-17
OCTOBRE	4-5-6-7-8 18-19-20-21-22	11-12-13-14-15
NOVEMBRE	2-3-4-5-8 15-16-17-18-19	22-23-24-25-26
DECEMBRE	29/11-30/11-1-2-3 13-14-15-16-17	6-7-8-9-10

# SPI 2010

Stage de  
Préparation à  
l'Installation



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**

Doubs

Tél : 03 81 21 35 35  
contact@cma-doubs.fr  
www.cma-doubs.fr

### **Besançon**

21 rue de la Préfecture - BP 75  
25013 Besançon cedex  
Fax : 03 81 21 35 00

### **Montbéliard**

4 rue Jean Bauhin  
25200 Montbéliard  
Fax : 03 81 31 25 26

# BULLETIN D'INSCRIPTION



à renvoyer au centre de formation retenu,  
Besançon ou Montbéliard (adresses au dos)

## Activité envisagée :

Métier : .....

Ne sait pas encore

## Participant :

M.  Mme

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/19\_\_\_

Salarié  Demandeur d'emploi  Autre

Adresse : .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Mail :

## Accompagnateur :

M.  Mme

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/19\_\_\_

Salarié  Demandeur d'emploi  Autre

Adresse : .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

## Centre de Formation retenu :

Besançon  Montbéliard

Du..... au .....

## Mode de règlement : Espèces Chèque

Fait à ..... le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Signature



LE RÈGLEMENT EST À JOINDRE AU BULLETIN D'INSCRIPTION  
Ce règlement reste acquis à la CMA dès l'inscription.  
Toute absence ne sera pas remboursée.  
Tout stage commencé reste dû.



# SPI 2010

## Stage de Préparation à l'Installation



# Objectifs

Renseigner le futur créateur ou repreneur sur ses **démarches à entreprendre**.  
L'aider à **finaliser son projet** de création ou de reprise d'entreprise.  
L'informer sur **ses obligations** fiscales, sociales, comptables, ...  
Lui donner les **bases nécessaires à la gestion** de son entreprise.

# Programme

- - La **politique commerciale** et la promotion de l'entreprise
- - Le **financement** de l'entreprise artisanale (prêts, aides, montage financier)
- - Le **régime fiscal** de l'entreprise (régimes fiscaux, taxes et impôts)
- - La **couverture sociale** du chef d'entreprise, de son conjoint et de ses salariés
- - La **gestion financière et comptable** de l'entreprise (principes comptables et tableaux de bord)
- - Les **organisations professionnelles**
- - La structure **juridique** de l'entreprise (les régimes matrimoniaux - la transmission-reprise)
- - Le **coût de revient**, les **outils de gestion**
- - Les **formalités**

# Lieux

- **Besançon**  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
21 rue de la Préfecture  
(Parkings Chamars, Mairie)
- **Montbéliard**  
Antenne interconsulaire  
4 rue Jean Bauhin  
(Parking sur place)

# Durée

- **5 journées**  
réparties sur une semaine  
**9h00 à 12h00**  
**13h30 à 16h45**
- **1 entretien individuel**  
obligatoire à l'issu du stage

# Coût

**290 € pour chaque futur chef d'entreprise,**  
**120 € par accompagnateur\***

\* L'accompagnateur doit impérativement intervenir dans le cadre du projet pour participer.

# + d'info 03 81 21 35 35

- **Besançon**  
Pierrette Bardey
- **Montbéliard**  
Séverine Riblet